

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m
ne peut être respectée,
Le port du masque de protection est obligatoire

1- Description synthétique des activités/situations

Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :

- Déplacements- RDV

Ne sont pas compris dans le périmètre de la présente fiche :

- Implantation - Métrologie, forage, minage,

Autres fiches associées :

- Implantation - Métrologie, forage, minage

Le référent Covid-19 sera la ressource afin d'informer les salariés et veiller à l'application des consignes.

2- Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid 19 pour le Forage Minage



Selon les Professionnels réunis sous l'égide du SYNDUEX, les activités objet de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation** du ou **des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

- Niveau 1** : mesures de remédiation nécessitant des adaptations des modes opératoires
- Niveau 2** : mesures de remédiation nécessitant de modification des modes opératoires de l'activité
- Niveau 3** : mesures de remédiation nécessitant des mesures renforcées complémentaires au guide et/ou ne dépendant pas de l'entreprise

Pour ce thème, la couleur du niveau est VERT (niveau 1)

Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire le référentiel sanitaire : Déplacements RDV

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
Généralités	<ul style="list-style-type: none"> Nommer un représentant Covid 19 dans l'entreprise et sur chaque chantier Veiller à la disponibilité des points d'eau Appliquer la procédure en cas de collaborateur atteint ou présentant les symptômes Annuler ou reporter tous les déplacements non indispensables 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des produits de désinfection (savon, gels hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, ...) en quantité suffisante Fournir les EPI adaptés à la prévention du Covid 19 (masques et lunettes de protection) pour être disponibles si distanciation de plus de 1 m non possible 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques au Covid 19 Informers les salariés sur la présente fiche Interroger chaque jour les salariés sur leurs éventuels symptômes
Déplacements professionnels entre le domicile et les sites d'activités	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier les transports individuels Si plusieurs personnes par véhicule : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une distance de 1m entre passagers ou quinconce Pour les personnels en grand déplacement, rechercher un hébergement en chambre individuelle et si possible un logement individuel (chambres et sanitaires individuels) Privilégier le petit-déjeuner et le dîner seul dans la chambre. 	<ul style="list-style-type: none"> Se laver les mains ou les désinfecter au gel hydroalcoolique Désinfecter les surfaces de contact des véhicules Port du masque (si distanciation de plus de 1 m non possible) et des lunettes de protection 	<p>Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques au Covid-19</p>

<p>Déplacements dans le périmètre de la carrière ou du chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les transports individuels • Si plusieurs personnes par véhicule : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une distance de 1m entre passagers ou quinconce 	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains ou les désinfecter au gel hydroalcoolique • Désinfecter les surfaces de contact des véhicules • Port du masque (si distanciation de plus de 1 m non possible) et des lunettes de protection 	<p>Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques au Covid-19</p>
<p>Réunions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la distance de sécurité de 1 m • Privilégier les réunions ou RDV à distance • Eviter les contacts • Réaliser les réunions terrain à l'extérieur • Privilégier les échanges de documents par voie dématérialisée ou tout autre moyen de substitution • Assurer le respect des distances entre participants (ex : un siège libre/2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains ou les désinfecter au gel hydroalcoolique • Désinfecter les zones de contact des salles de réunions et les matériels collectifs (toutes les 2 heures les zones de contact les plus usuelles) 	<p>Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques au Covid-19</p>
<p>RDV Clients, fournisseurs, etc..</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la distance de sécurité de 1 m • Reporter ou annuler les RDV non indispensables • Privilégier les réunions ou RDV à distance • Privilégier les échanges de documents par voie dématérialisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains ou les désinfecter au gel hydroalcoolique 	<p>Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques au Covid-19</p>

3- Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation COVID 19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP

Guides et recommandations (CARSAT, INRS, OPPBTP),

Guides du SYNDUEX,

Publications de la FNTP,

Affiches COVID-19,

Instructions et communications ministérielles,

Support de formation et d'information (interne ou externe).

4- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

- Document Unique d'Evaluation des Risques,
- Règlement intérieur
- Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS,
- Dossiers de prescriptions,
- Manuel du boutefeu,
- Modes opératoires,
- Fiches foration, Plan de foration,
- Plan de tir,
- Carnets de suivi/ registre entrée sortie / traçabilité

5- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...)
- Spray désinfectant
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains »